

galop d'essai:droit constitutionnel

Par **Slash**, le **25/11/2006** à **20:21**

Voilà j'ai eu un galop d'essai de droit constitutionnel ce matin,j'ai choisi le commentaire,le texte était l'article 89 de la constitution, j'espère vraiment avoir la moyenne mais je me fais du souci..

Ma problématique :Comment l'article 89 étant rigide peut-t-il être assoupli dans la pratique ?

I)Un texte rigide justifiant la supériorité de la constitution

- A)Une initiative et une adoption très restreinte
- B)Une oppoition de fonds et temporel à toute révision

II)Un assouplissement apparent dans la pratique

- A)Un critère optionnel appartenant au président dans la procédure de ratification
- B)Un carartère politique dans la ratification

...j'espère que j'ai pas fait d'erreures..